

Formations 25/26

Masterclass Myriam Gourfink

Lundi 19 janvier 2026 au vendredi 23 janvier 2026

Infos pratiques

11h - 17h
5 jour(s) de formation
30 heure(s) de formation
22 participant·es maximum
Masterclass en Français

Tarifs et financements possibles

Tarif organisme : €750 euros HT
Tarif individuel : €260 euros HT
Bourse Adami : Disponible

Parcours / modalités

Prérequis

La masterclass de Myriam Gourfink s'adresse aux artistes chorégraphiques professionnel·les : (danseur·ses, chorégraphes, formateur·ices, etc.)

Les participant·es doivent justifier d'une formation en danse de haut niveau, et d'une expérience professionnelle d'au moins 2 ans en compagnie ou dans le milieu du spectacle vivant.

Sélection des candidat·es

Les inscriptions s'effectuent depuis le site de l'Atelier de Paris via le formulaire d'inscription. La sélection des candidat·es se fait sur dossier (CV et lettre de motivation.) La sélection finale des candidat·es sera effectuée par la chorégraphe un mois avant le début de la formation.

L'Atelier de Paris, Centre de développement chorégraphique national, est une association loi 1901 subventionnée par :



Le programme de formation est certifié et soutenu par :



La certification qualité a été délivrée au titre de la catégorie d'action suivante :
ACTIONS DE FORMATION



La masterclass est accessible aux personnes en situation de handicap. En cas de besoin spécifique, veuillez prendre contact avec la personne chargée des masterclasses : masterclasses@atelierdeparis.org

Financements

Toutes les demandes de financement sont à envoyer au plus tard 1 mois avant le début de la masterclass. Pour le financement, selon votre statut vous pouvez prétendre à l'un des trois financements :

- Pour l'**Afdas**, il faut être intermittent·e et avoir suffisamment cotisé ou ne pas être en carence. Vous pouvez vous rapprocher de votre conseiller·ère pour en savoir plus.
- Pour **France Travail**, veuillez-vous rapprocher de votre conseiller·ère pour savoir si vous y êtes éligible. Si c'est le cas, merci de nous transmettre votre identifiant France Travail à 11 caractères et votre zone géographique.
- L'**Adami** s'adresse aux artistes ne pouvant bénéficier des financements précédents.

Pour plus d'information, veuillez consulter la [FAQ sur le site internet](#) de l'Atelier de Paris !

Modalités d'évaluation

Auto-évaluation de la formation et des acquis via deux questionnaires transmis aux stagiaires à l'issue de la masterclass, puis en fin de saison.

Une attestation de suivi de formation est remise à chaque participant·e à l'issue de la formation.

Programme et déroulé

Myriam Gourfink proposera de vivre les pratiques yogiques – corporelles, sensorielles et mentales – qui fondent la danse qu'elle a développée.

Dans un premier temps, il s'agit de sentir la densité de la matière corporelle, se fondre dans son épaisseur, pour induire par la conscience, qui opère via le système somatosensoriel, le glissement des masses corporelles vers une localisation interne ou externe ; s'ensuit une phase de passivité durant laquelle on laisse réagir, circuler en s'identifiant au souffle. Au fil de la pratique les masses corporelles internes se décollent et donnent un sentiment d'enveloppement et de flottement dans des volumes pneumatiques habités de frémissements. Tout se dilate, et ce jusque dans le tissu osseux.

C'est dans la rondeur de ces espaces internes habités par des scintillements que s'effectue la mise en mouvement : la danse de soi à soi, de soi au lieu, de soi à l'autre. Il en résulte un changement de

paradigme temporel, le temps mesuré par les outils de l'industrie humaine n'existe plus ; seules les circonvolutions du sensible le mesurent.

Durant la masterclasse, nous nous concentrerons sur This is my House créée en 2005, dont la partition ouverte offre un large spectre d'exploration. Elle investit tant un travail au sol que debout, et permet d'expérimenter finement les techniques yogiques, l'espace et le contact.

Cette pièce est une ressource que la chorégraphe souhaite revisiter en 2026. Il y a pour elle une continuité entre Durant la masterclasse, nous nous concentrerons sur This is my House créée en 2005, dont la partition ouverte offre un large spectre d'exploration. Elle investit tant un travail au sol que debout, et permet d'expérimenter finement les techniques yogiques, l'espace et le contact.

Cette pièce est une ressource que la chorégraphe souhaite revisiter en 2026. Il y a pour elle une continuité entre This is my House et Pièce verticale, la prochaine création de la compagnie. et Pièce verticale, la prochaine création de la compagnie.

Le matin nous stimulerons la sensorialité, le corps, le mental par le biais d'une pratique de yoga, pour préparer le déchiffrage de la partition chorégraphique étudiée l'après-midi.

L'après-midi commencera par un temps d'échange qui sera suivi d'un atelier pour étudier et incorporer la partition du jour.

Au rythme du groupe nous déchiffrerons du lundi au jeudi la partition de This is my House en avançant dans la pièce et en affinant la qualité de la danse. Le vendredi nous approfondirons la pratique en dansant plusieurs fois le matériau déchiffré.

Objectifs

- Etude des techniques de méditation du Yoga de l'Energie, base de la danse de Myriam Gourfink.
- Etude des techniques de souffle : discernement entre manière et art de respirer.
- Etude des gestes énergétiques : bandhas et mûdra.
- Etude de la symbolisation du mouvement dansé.
- Déchiffrage de la partition de This is my House.

Insertion professionnelle

Les formations favorisent également l'insertion professionnelle des participant·es :

- Développement leur réseau et de leurs relations
- Conseils personnalisés sur leur projet artistique et professionnel

- Lien avec l'actualité de la création artistique

Moyens

Espaces et matériels

- Espace : studio de danse avec tapis
- Matériel hi-fi, micros, instruments
- Matériel lumière, matériel arts plastiques, etc.
- Espaces de convivialité (tisanerie, foyer) avec assiettes, couverts, micro-ondes...

Ressources à disposition

- Centre de ressources constitué d'ouvrages et de films
- Accès privilégié aux présentations professionnel·les et ouvertures studios
- Tarif réduit 8€ sur les spectacles de l'Atelier de Paris pendant la saison
- Suivi personnalisé avec la personne en charge des masterclasses (sur rendez-vous et disponibilité sur les horaires de bureau) : conseils sur le parcours de formation, accompagnement dans le développement du réseau, demande de financements, etc. La personne en charge des masterclasses est disponible par mail et par téléphone en amont de la formation et est présente pendant la formation, de 9h30 à 17h30, afin de répondre aux sollicitations des stagiaires.

Biographie de Myriam Gourfink

Myriam Gourfink

Danseuse & chorégraphe, née le 7 juin 1968.

Danseuse et chorégraphe de nombreuses pièces, Myriam Gourfink est engagée dans une recherche sur l'écriture du mouvement depuis 1996. Fondée sur les techniques respiratoires du yoga, sa danse repose sur une organisation rigoureuse des appuis et une conscience précise de l'espace. À la fois abstraite et sensible, elle se caractérise par sa lenteur et une implication des interprètes qui sont amenés à effectuer des choix à l'intérieur des partitions.

Pour certains projets, les partitions intègrent des dispositifs (informatisés) de perturbation et régénération en temps réel de la composition pré-écrite : le programme gère l'ensemble de la partition et génère des millions de possibilités de déroulements. Les interprètes pilotent – via des systèmes de captation – les processus de modification de la partition chorégraphique, qu'ils et elles lisent sur des écrans LCD. Le dispositif informatique est ainsi au cœur des relations d'espace et de temps. Il permet, au fur et à mesure de l'avancement de la pièce, la structuration de contextes inédits.

Figure de la recherche chorégraphique en France, reconnue comme telle et invitée par de nombreux festivals internationaux, Myriam Gourfink a été artiste en résidence à l'IRCAM, au Fresnoy/Studio national des arts contemporains, au Forum de Blanc-Mesnil, ainsi qu'à Micadances à Paris. Elle a également dirigé de 2008 à 2013 le Programme de recherche et de composition chorégraphiques (PRCC) de la Fondation Royaumont, et programmé, en 2012, le cycle « Les danses augmentées » à la Gaîté Lyrique. Soutenue par le Centre Pompidou depuis 1999, son travail a fait l'objet d'un focus dont le thème était « Les formes du temps » lors de l'inauguration du Centre Pompidou x Westbund Museum Project à Shanghai en 2019. Elle est l'autrice, avec Yvane Chapuis et Julie Perrin, du livre Composer en danse – Un vocabulaire des opérations et des pratiques, publié par Les presses du réel en janvier 2020. Depuis 2023, Myriam Gourfink est artiste associée au Théâtre du Beauvaisis.

Atelier de Paris / CDCN

L'Atelier de Paris / CDCN est une structure culturelle – association loi 1901 – dont l'objectif est d'agir pour le développement de l'art chorégraphique en faveur des professionnel·les et des publics.

L'Atelier de Paris met en œuvre son projet tourné vers des activités de formation, de création, de production et de diffusion.

L'Atelier de Paris propose chaque saison aux artistes chorégraphiques et professionnel·les du spectacle vivant une formation continue de haut niveau dispensée par les artistes les plus important·es de la scène nationale et internationale. Ce plan de formation favorise la rencontre avec un·e chorégraphe, le perfectionnement des artistes chorégraphiques et leur insertion professionnelle.

Les formations de l'Atelier de Paris offrent une rencontre intense que seule la relation directe avec le·la chorégraphe permet. Moment fort de transmission, de composition et d'échange, elles

enrichissent le parcours pédagogique des danseur·ses professionnel·les, tant sur les connaissances que l'expérience.

Contact

Pour toutes informations sur le contenu de la formation professionnelle, sur les modalités d'inscription et les possibilités de financement :

Marie Bester – chargée des relations publiques et masterclasses

masterclasses@atelierdeparis.org

01 417 416 25

L'Atelier de Paris, Centre de développement chorégraphique national, est une association loi 1901 subventionnée par :



Le programme de formation est certifié et soutenu par :



La certification qualité a été délivrée au titre de la catégorie d'action suivante :
ACTIONS DE FORMATION



la culture avec
la copie privée

